

## Organismes et partenaires



Vous avez besoin d'un conseil technique pour la réalisation de votre projet ?

Certains organismes publics peuvent vous aider à mener à bien votre démarche d'urbanisme.



### Conseil départemental LA

Délégation du vignoble

2, Cours des Marches de Bretagne

44190 Clisson

Tél : 02 44 76 40 00

[EN SAVOIR PLUS](#)



### SPANC

Service public d'assainissement non collectif

15, rue des Malifestes



44190 Clisson

Tél : 02 40 54 54 72

Mail : [spanc@clissonsevremaine.fr](mailto:spanc@clissonsevremaine.fr)

[EN SAVOIR PLUS](#)



## CAUE

Conseil Architecture Urbanisme Environnement

2 boulevard de l'Estuaire

44000 Nantes

Tél : 02 40 20 20 44

[EN SAVOIR PLUS](#)



## ANAH

Agence Nationale pour

l'Amélioration de l'Habitat

10 boulevard Gaston Serpette

44606 Nantes Cedex 1

Tél : 02 40 67 26 26

[EN SAVOIR PLUS](#)



## Conciliateur de justice

Permet d'arbitrer un conflit entre 2 parties.

M. François Logodin

Mairie de Basse-Goulaine

Tél : 02 40 03 55 56

Sur rendez-vous.

[EN SAVOIR PLUS](#)